


**COMMUNIQUÉ DE
MICHEL LEPRÊTRE,**

président de l'établissement
public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre

Agir pour et avec vous

Orly le 14 décembre 2022

Colère et incompréhension du Grand-Orly Seine Bièvre

« Ce n'est plus la guerre en Ukraine qui menace l'ouverture de nos équipements, ce sont directement les choix du Gouvernement »



Conseil territorial du 13/12/2022 : vote à l'unanimité d'un vœu demandant à l'État de mobiliser des financements pour les collectivités et EPT

Nous avons appris hier, à la stupeur générale, que le Gouvernement a publié dimanche un nouveau projet de loi de finances, sur lequel il engagera sa responsabilité. Ce nouveau texte prévoit le reversement à la MGP des 2/3 de la croissance de CFE de l'EPT.

Le Gouvernement revient ainsi à la dernière minute sur l'engagement pris. Ce revirement va à l'encontre des nombreux amendements déposés par la très grande majorité des groupes politiques à l'Assemblée Nationale et au Sénat, qui demandaient la pérennisation de la CFE aux EPT. Le Gouvernement va même à l'encontre des amendements portés par la majorité présidentielle. On voit clairement un arrangement politique de dernière minute, dénué de toute considération pour les usagers du service public et l'intérêt général.

Cette décision aura un impact négatif de 4 M€ de recettes en moins pour le budget de l'EPT en 2023. 4 M€ de recettes en moins alors que nous avons 10,5 millions de coûts supplémentaires, rien que sur l'énergie.

D'après les informations en provenance de l'Alliance des Territoires, il s'agirait **d'un arrangement entre la MGP et l'Etat** : la MGP se serait engagée à prendre en charge 30 millions d'euros d'investissements sur les JO, en lieu et place de l'Etat. En d'autres termes, l'Etat ponctionne les EPT pour les JO de 2024, au risque de priver en 2023 des centaines de milliers d'usager·ère·s de l'accès aux

équipements sportifs du Grand Paris, si cette contrainte budgétaire nous amenait à réduire l'ouverture des équipements. **C'est à rebours total de ce qui devrait être porté dans la perspective des JO.** Il y a pour moi une contradiction inexplicable et inexcusable.

Je pense qu'il y a **3 actions à mener collectivement** :

- Organiser un tapage médiatique pour dénoncer l'irresponsabilité de cette décision, et alerter nos populations sur le choix qui est fait par le Gouvernement de privilégier la vitrine des JO au risque de sacrifier l'accès de tou·tes à une pratique sportive.
- Agir au moment du vote du budget de la MGP et marquer notre refus
- Jouer collectif et faire déposer par chaque groupe politique un vœu lors du Conseil Métropolitain, demandant un soutien exceptionnel de la MGP auprès des communes et des EPT qui sont impactés par l'inflation sur les dépenses de fonctionnement de leurs équipements.

La MGP avait exceptionnellement soutenu les communes pendant le COVID. Elle ne gère aucun équipement, sa fiscalité va croître de 100 millions d'euros en 2023 et elle va prendre 66% du dynamisme fiscal des EPT. Il faut la contraindre à redistribuer cet argent.

Retrouvez-nous sur les réseaux :    

CONTACT PRESSE : ESTELLE LEYSSENNE - CHEFFE DE CABINET : 06 19 48 60 79